

Mise à disposition de sapeur pompiers volontaires

Des employeurs récompensés



Mise à disposition de sapeur pompiers volontaires

LES EMPLOYEURS DE POMPIERS VOLONTAIRES RÉCOMPENSÉS

À l'occasion de la Sainte-Barbe dans les centres d'incendie et de secours, le SDIS a remercié les employeurs de sapeurs-pompiers volontaires, conventionnés avec le SDIS.

Ce label-employeur récompense et valorise les collectivités et les employeurs engagés dans le soutien du volontariat. La disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires est un enjeu majeur pour la bonne réalisation des interventions.



Le 2 décembre, à l'occasion de la Sainte Barbe du centre de secours de Barcelonne du Gers qui se déroulait sur la commune de Saint Germé, en présence de nombreux élus et représentants du SDIS 32, les diplômes et labels employeurs ont été remis à l'entreprise AGRIPALM Services pour le Sergent-Chef Lionel Tonoli.

Au cours de ces 12 derniers mois, le centre de secours de Barcelonne du Gers a effectué 238 interventions dont 176 secours à personne, 20 AVP, 22 incendies et 20 opérations diverses



Samedi 9 décembre 2023 à l'occasion de la Sainte-Barbe du centre d'incendie et de secours de Condom, le chef du groupement territorial Nord, le Lieutenant-colonel Christophe Claverie avait le plaisir de remettre le label "Employeur partenaire des sapeurs-pompiers" à l'entreprise OKOFEN SUD OUEST basée à Condom.

Partenaire méritante, cette entreprise libère ses salariés sapeurs-pompiers volontaires sur temps de travail afin qu'ils puissent se former et assurer des missions opérationnelles en journée sur le secteur de Condom.